

Image not found or type unknown



Vol à l'étalage avec petit préjudice et casier judiciaire

Par **simtoche**, le **15/01/2008** à **01:38**

Bonjour...rnj'ai une petite question??? rnrn Voilà, j'ai une amie (22 ans et avec un casier jud vierge) qui s'est fait attrapée en train de voler dans une boutique de bijoux [s](préjudice de 8€)[/s] l'objet volé a été rendu immédiatement après constatation du vol par les vigiles....rnrn Ma question est de savoir si avec un si petit préjudice mon amie risque une convocation devant un juge et si ce délit peut être inscrit dans le casier judiciaire consultable par les entreprises publiques?rnMerci de vos réponses!!....

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **15/01/2008** à **11:13**

Bonjour, rnrnEn principe, votre amie peut être poursuivie et condamnée, quel que soit l'importance du préjudice. rnrnEn pratique, il y a peu de chance que des poursuites soient engagées.rnrnCordialement, rnrnAntoine ETCHEVERRYrnwww.etcheveryy-avocat.com

Par **simtoche**, le **15/01/2008** à **11:51**

Merci de votre réponse !!rnBonne journée